



Canadian  
Physiotherapy  
Association

Association  
canadienne de  
physiothérapie

## Énoncé de position

# Éducation clinique des étudiants en physiothérapie

**L'éducation clinique est un élément essentiel des programmes d'éducation en physiothérapie et de la prestation future, aux Canadiens, de soins de santé de qualité en physiothérapie. Les physiothérapeutes exercent un rôle vital dans l'éducation clinique en partageant leur expertise et leurs connaissances professionnelles et cliniques avec les étudiants en physiothérapie. En qualité d'instructeurs cliniques, ils facilitent l'apprentissage et le raisonnement critique, et enseignent aux étudiants et évaluent leur rendement et comportements cliniques. La participation à la formation clinique facilite également le recrutement de professionnels débutants aux milieux de travail. Tous les membres de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP) partagent la responsabilité de contribuer à l'éducation clinique des étudiants en physiothérapie.<sup>1</sup> L'ACP soutient et favorise la collaboration sur l'exploration et sur le développement de modèles souples pour l'éducation clinique des étudiants en physiothérapie auprès de tous les intervenants.**

## HISTORIQUE

Même si la responsabilité première de la formation clinique au sein de la profession implique le mentorat par des physiothérapeutes en clinique et nécessite des installations cliniques, d'autres possibilités de formation dans des secteurs tels que la collaboration interdisciplinaire, les soins de santé primaires, le leadership, la recherche, la représentation et la défense ou la consultation ont également leur importance. De telles possibilités peuvent être en place dans des installations cliniques et en d'autres lieux tels que les organismes communautaires, les organismes gouvernementaux, les associations professionnelles, les conseils et commissions scolaires et les industries. Le soutien à la formation clinique est une responsabilité partagée par les programmes de formation en physiothérapie, les associations professionnelles, les organismes de réglementation en physiothérapie et par les organismes assurant l'agrément de la formation et des services de physiothérapie. Les intervenants externes ont également un rôle à jouer dans la formation clinique offerte aux étudiants en physiothérapie. Ces intervenants comprennent les gouvernements, qui doivent veiller à assurer que la population vieillissante puisse compter sur un nombre adéquat de professionnels de la santé, sur des installations cliniques dans les secteurs public et privé, et incluent également les gens du public.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Code de déontologie de l'ACP, Responsabilités envers la profession, article 6 : « Les physiothérapeutes feront preuve d'empressement et de diligence dans l'éducation des étudiants en physiothérapie », juin 1989

<sup>2</sup> Bien que l'ACP encourage les clients de services de physiothérapie à soutenir l'apprentissage des étudiants lorsqu'on leur en fait la demande, leur décision sera respectée en tout temps par le physiothérapeute superviseur et n'affectera en rien leurs soins professionnels.

Certains des nombreux avantages qu'offre l'éducation clinique aux cliniciens et aux cliniques participantes :

- Accès à l'information sur les nouvelles preuves scientifiques, pratique et théorie;
- Participation aux occasions d'apprentissage interprofessionnelles;
- Potentiel de recruter de nouveaux effectifs parmi des étudiants qui se sont familiarisés avec les établissements des secteurs public et privé;
- Affiliation aux universités et accès aux ressources en vue de la formation professionnelle continue et de la recherche concertée.
- Productivité accrue des physiothérapeutes;<sup>3</sup>
- Satisfaction professionnelle accrue des physiothérapeutes.

À mesure que s'élargissent les secteurs de pratique professionnelle au sein du milieu toujours en évolution de la pratique, de nouveaux véhicules pour l'éducation clinique font surface. Ceux-ci amèneront de nouvelles occasions novatrices et de nouveaux partenariats pour l'éducation clinique, dont le développement de modèles alternatifs ou souples pour la supervision des étudiants. Le soutien des instructeurs cliniques des établissements et d'autres intervenants doit inclure la prestation de formation et la reconnaissance officielle de leur contribution professionnelle de la part de tous les groupes d'intervenants.

L'ACP reconnaît que certains facteurs jouent sur la capacité des instructeurs cliniques de gérer la responsabilité de l'instruction clinique des étudiants. Voici quelques-uns de ces facteurs :

- *Ressources humaines* – La nature dynamique de l'emploi en physiothérapie et les pénuries de physiothérapeutes dans de nombreuses régions du Canada, ainsi que les dispositions d'emploi en sous-traitance, temporaire ou à temps partiel, compliquent encore davantage la coordination avec les horaires et avec les besoins des étudiants. Présentement, les programmes de physiothérapie au Canada exigent au-delà de 4 600 stages en clinique par année civile<sup>4</sup>, sans compter les stages hors de la province ou à l'étranger. Ce nombre augmentera au fur et à mesure que progressera le nombre d'inscrits à ces programmes.
- *Milieu de pratique en évolution* – Le passage à des modèles de prestation de services en soins de santé primaire faisant appel à des équipes multidisciplinaires, la pratique avancée et les autres rôles émergents des physiothérapeutes. De plus, La complexité des conditions des patients et de leurs besoins, la réduction des ressources servant à dispenser des soins de qualité et les modèles de prestation changeants ont contribué à des listes d'attente croissantes et à des exigences décuplées en ce qui a trait à la pratique des cliniciens.
- *Soutien organisationnel* – Le soutien administratif de l'éducation clinique dans les établissements publics et privés est essentiel, entre autres la sensibilisation aux avantages qui compensent largement les coûts et le temps impliqués. Les administrateurs, les directeurs et les propriétaires de clinique doivent soutenir les instructeurs cliniques et reconnaître leur importance pour la profession de physiothérapeute.

---

<sup>3</sup> Schoen DL, Tomaka JW, Chriss CE, Guitierrez CP, Hairston JM. The Effect of Student Clinical Experiences on Clinician Productivity. *Journal of Allied Health* 2003;32(4):261-5(5).

<sup>4</sup> Résultats d'un sondage informel de l'ACP (mené en octobre 2008) auprès des Coordinateurs académiques d'éducation clinique en physiothérapie au Canada.

## RÔLE DES PHYSIOTHÉRAPEUTES

L'éducation clinique permet aux étudiants en physiothérapie d'acquérir les renseignements, les connaissances et les compétences nécessaires à la pratique clinique, ainsi que d'obtenir l'assurance dans leur raisonnement clinique et dans l'application des connaissances théoriques. Les enseignants cliniques constituent des modèles qui font la démonstration et enseignent les pratiques exemplaires. Ils agissent aussi comme mentors pour les étudiants au fur et à mesure que ceux-ci progressent du niveau de novice à celui de physiothérapeute débutant.

Plusieurs physiothérapeutes témoignent de leur engagement pour l'avenir de la profession en partageant régulièrement leur expertise et en donnant de leur temps aux étudiants en physiothérapie en agissant comme mentors et enseignants cliniques.

## CONCLUSION

L'éducation clinique fournit aux étudiants l'occasion d'intégrer les connaissances, les compétences, et les comportements requis pour la pratique et mène au perfectionnement des physiothérapeutes du niveau de débutant qui agissent avec professionnalisme, compétence et leadership. L'ACP encourage tous les physiothérapeutes à contribuer à ce processus vital afin d'assurer aux Canadiens la prestation de services de physiothérapie de haute qualité aujourd'hui et à l'avenir.

CETTE PRISE DE POSITION REMPLACE ÉDUCATION CLINIQUE DES ÉTUDIANTS EN PHYSIOTHÉRAPIE –  
DÉCEMBRE 2006

### Bureau national

Association canadienne de physiothérapie  
955, Croissant Green Valley, Suite/bureau 270  
Ottawa, ON K2C 3V4  
T: 613-564-5454  
TF: 1-800-387-8679  
F: 613-564-1577  
[www.physiotherapy.ca](http://www.physiotherapy.ca)